



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question écrite n° 69114

Texte de la question

M. William Dumas souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'accueil des personnes handicapées dans le Gard. En effet, de nombreuses associations, comme l'association Parents et amis du CAMSP, l'association Coline, l'association des Paralysés de France, s'inquiètent du fonctionnement de structures d'accueil et surtout du manque de places. Par carence des structures adaptées, les décisions prises par les commissions départementales ne sont pas respectées. Les enfants handicapés ne bénéficient pas de droits équivalents aux enfants ordinaires. Toutes les structures existantes fonctionnent en sureffectif permanent ; plus de 600 enfants et plus de 400 familles, dans le département du Gard sont hors structures et hors prises en charge. Ces associations soulignent que les créations de places (25) restent largement insuffisantes pour plus de 600 enfants en attente. En dépit de l'annonce faite par le Gouvernement de 160 places créées par semaine, il semblerait que le secteur du handicap se pose de nombreuses questions quant à la réalisation de ce qui a été annoncé. Le handicap doit être une priorité humaine, le respect et le civisme sont des principes essentiels de vie communautaire. C'est pourquoi, il lui demande quelles sont ses intentions pour remédier au plus vite à ce manque de places et aux carences des structures en place.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69114

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2005, page 6563